

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

jeudi 04 avril 2019

Dr Pascale JOLLY-LOUDENOT

Coordonnateur de la Filière Gériatrique du Nord Est Francilien

Chef du Pôle « Gériatrie-SSR » du Grand Hôpital de l'Est Francilien

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- Se réfère au texte de la Circulaire DHOS/02 n° 2007-117 du 8 mars 2007, relative à la filière de soins gériatriques
- Les missions attendues sont la prise en charge
 - ✓ Des hospitalisations non programmables (URG, EMG, CSG)
 - ✓ Des hospitalisations programmables (CSG, Med, SSR)
 - ✓ Bilans à froid (Consultations, HdJ, CSG)
 - ✓ Avis gériatriques en hospitalisation (EMG)- Patients/équipes soignantes
 - ✓ Prises en charge palliatives (EMG, EMASP)
 - ✓ Articulation avec les partenaires de santé du territoire

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- **Objectifs**
 - ✓ Amélioration de la prise en charge de PA
 - ✓ Plus grande fluidité de leurs parcours
 - ✓ Accompagnement à la sortie
 - ✓ Diminution du taux de réhospitalisations précoces
 - ✓ Prise en charge des problèmes psycho-gériatriques
 - ✓ Diffusion de la culture gériatrique et formation des personnels



Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- Un Etablissement support le GHEF « *Grand Hôpital de l'Est Francilien.* »
- 4 sites : Meaux, Marne la Vallée, Coulommiers et Jouarre
- Tous les services nécessaires à une bonne prise en charge de la PA
 - Courts séjours gériatriques
 - Equipes mobiles de gériatrie
 - Unités de consultations Gériatriques
 - Hôpitaux de jour d'évaluation
 - SSR gériatriques
 - EHPAD et USLD
- Adossés aux structures d'urgences du GHEF

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- Partenariats avec
 - ✓ HAD, SSIAD, SAD,,,
 - ✓ Médecins traitants
 - ✓ Acteurs de la prise en charge médico-sociale
 - ✓ Associations de familles ou de patients
 - ✓ Structures de coordination : MAIA, PAT, réseaux,...
- Convention
 - ✓ Définit le rôle et les obligations des établissements membres
 - ✓ Précise les conditions d'admission et de sortie des patients gériatriques
 - ✓ Précise les délais cibles de prise en charge, les procédures de transfert
 - ✓ Définit les supports d'informations médicales communes

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- UNITE DE COURT SEJOUR GERIATRIQUE

Prise en charge des patients âgés de plus de 75 ans, polypathologiques présentant une pathologie aigue

Entrée

- via le service des urgences,
- Par admission directe à la demande du médecin traitant ou du médecin en charge du patient (numéro d'astreinte)
- Transfert d'un autre service ou d'un autre hôpital.

Sortie :

- Vers le domicile ou le lieu de vie (foyer logement...)
- Vers un service de soins de suite et de réadaptation (SSR)
- Vers un EHPAD (ou établissement hébergement pour personnes âgées dépendantes).
- Vers une USLD (unité de soins de longue durée)
- Mutation ou transfert vers un autre service de spécialité

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- **HÔPITAL DE JOUR D'ÉVALUATION GÉRIATRIQUE**

Evaluation globale et pluridisciplinaire de la personne âgée en hospitalisation programmée, peut être parfois une alternative à l'hospitalisation traditionnelle.

Comprend

- Un bilan d'évaluation et de diagnostic
- Une prise en charge médico-psycho-sociale.
- Le patient bénéficie :
 - de tout le plateau technique de l'hôpital,
 - de consultations spécialisées,
 - de l'équipe spécialisée dans le domaine de la gériatrie (médecin, infirmière, neuropsychologue...),
 - de l'assistante sociale.

A la demande du médecin traitant, d'un spécialiste ou de tout autre professionnel de santé, avec l'aval du médecin traitant, en adressant le patient à la consultation gériatrique dédiée (numéro d'astreinte)

Du lundi au vendredi

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- **SERVICE DE SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION GÉRIATRIQUE**

Admission demandée par le médecin référent du malade hospitalisé en court séjour ou par le médecin traitant si patient au domicile (numéro d'astreinte)

Un projet thérapeutique et social et une évaluation d'une durée du séjour sont définis à l'entrée du patient et réévalués en cours d'hospitalisation.

Un projet de sortie est construit précocement avec le patient et sa famille.

Un contact est pris avec les partenaires du domicile

L'assistante sociale est là pour guider les proches dans les démarches administratives et sociales

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE

En intrahospitalier

- ✓ Intervient en équipe transversale
- ✓ Auprès des patients âgés
- ✓ En étroite collaboration avec les équipes hospitalières, les PAT, la MAIA et les réseaux de santé « personnes âgées ».
- ✓ Apportent une expertise gériatrique au sein des autres services (dès les urgences)
- ✓ Aide à l'orientation de la PA au sein de la filière
- ✓ Conseille, informe et forme les équipes soignantes

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

- ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE

En extrahospitalier

- ✓ Intervient au sein des EHPAD à leur demande ou à la demande du médecin traitant
- ✓ Intervient au domicile sur demande des intervenants du domicile, du PAT ou du réseau de soins PA
- ✓ Rôle conseil pour les personnels des établissements médico-sociaux et les intervenants à domicile dans la gestion des situations de crise
- ✓ Participe à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques.
- ✓ Elle est adossée à un court séjour gériatrique.
- ✓ Peut constituer une interface entre, d'une part, la filière de soins gériatriques et, d'autre part, les établissements médico-sociaux et les intervenants au domicile.

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique

• CONSULTATIONS GERIATRIQUE ET MEMOIRE

- ✓ Rôle de prévention, de diagnostic et d'évaluation de la personne âgée sur le territoire.
- ✓ Assurent une prise en charge ambulatoire et constituent l'une des portes d'entrée de la personne âgée dans la filière de soins gériatriques.
- ✓ En lien avec la ville et les EHPAD
- ✓ Evaluation gérontologique médico-psycho-sociale
- ✓ Aident à l'organisation du soutien au domicile et participent à la diffusion des bonnes pratiques.
- ✓ Empêchent certaines hospitalisations évitables
- ✓ Permettent d'organiser des entrées directes dans un des services de la filière, un suivi et un soutien aux longs courts

Organisation de la gériatrie au sein de la filière gériatrique



Site de MEAUX
01 82 22 87 24



Site de MARNE-LA-VALLÉE
01 61 10 68 42



Site de COULOMMIERS
06 45 20 82 65



Astreinte téléphonique de Gériatrie à destination des médecins

Pôle GÉRIATRIE-SSR du GHEF

Assurée par les gériatres du GHEF, du lundi au vendredi de 9^{h00} à 18^{h00}
pour les médecins libéraux et les médecins coordonnateurs d'EHPAD
qui ont en charge des personnes âgées de plus de 75 ans,
pour lesquelles un avis spécialisé gériatrique est nécessaire.

Les missions de cette astreinte sont :

- ▶ d'apporter un conseil médical spécialisé en gériatrie, avec réponse rapide,
- ▶ d'aider à l'orientation du patient au sein de la filière en permettant :
 - une programmation d'hospitalisation (HC, HdS, HdJ),
 - une consultation gériatrique ou mémoire,
 - une intervention de l'EMG,
 - un réadressage, si nécessaire, vers un autre acteur de la filière gériatrique.

Merci pour votre attention

